

Par courrier

Le 4 décembre 2013

Me Véronique Dubois
Secrétaire
Régie de l'énergie
800, Place Victoria, bureau 255
Montréal, Québec
H4Z 1A2

OBJET : Hydro-Québec TransÉnergie
R-3830-2012 - Demande d'approbation des exigences techniques de
raccordement au réseau de transport
Notre dossier : R045822

Nicolas Turcotte
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : (514) 289-2211, poste 5124
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : turcotte.nicolas@hydro.qc.ca

Chère consœur,

Comme pièces au soutien de sa demande d'approbation des exigences techniques de raccordement au réseau de transport dans le dossier précité, Hydro-Québec TransÉnergie a déposé à la Régie de l'énergie (la « Régie »), les documents identifiés sous les cotes ci-dessous :

- HQT-2, Document 1.1, produit en liasse ;
- HQT-2, Document 2.1, produit en liasse ;
- HQT-2, Document 2.3, produit en liasse ;
- HQT-2, Document 3.1, produit en liasse ;

Hydro-Québec TransÉnergie a déposé ces documents dans le cadre de l'exécution de la fonction juridictionnelle de la Régie et exclusivement pour le traitement de la demande d'approbation des exigences techniques de raccordement au réseau de transport (R-3830-2012).

Ces documents sont des normes techniques protégées par droit d'auteur. Ces documents ne peuvent être diffusés par la Régie puisqu'Hydro-Québec TransÉnergie ne détient pas les droits de diffusion afférents à ces normes.

Ainsi, ces documents sont déposés à la Régie *sous pli confidentiel* en application de la *Gestion des documents confidentiels transmis ou déposés à la Régie de l'énergie*.

Veillez agréer, chère consœur, l'expression de nos salutations distinguées.


Nicolas Turcotte